



Nouvelle parution!

15^{eme} édition de la documentation

Berlin, 10.3.2008

"La politique d'immigration en Allemagne et ses conséquences dramatiques" (1993 à 2007)

30/12/07 à Berlin: Le tunisien Mohamed Mechergui (28) se pend en prison avant son expulsion. 11/12/07 à Amberg: L'Iranien Kamal X s'immole et meurt suite aux brûlures. 29/08/07 à Rostock: Soran Ali Khorshid ressortissant d'Irak se suicide par overdose de médicaments. 13/08/07 à Mostar en Bosnie: Amrus Aljiti gravement malade et n'ayant recu d'insuline, meurt un mois après avoir été expulsé. 27/06/07 à Frankfurt am Main: le Kurde Mustapha Alkali (30) se pend en prison avant son expulsion. 07/06/07 à Luanda en Angola: Sherry Alex (24), atteint de paludisme, meurt de la malaria après avoir été expulsé. 11/04/07 à Lotte dans le Nordrhein-Westfalen: Un réfugié népalais de 34 ans se poignarde et meurt. 04/02/07 Dans l'état de Saxe,

à la frontière Allemano-Tchèque, deux réfugiés éthiopiens meurent écartés par un train. 12/12/06 à Niedersachsen: Le réfugié Kurd G. Y. se pend dans un hôpital Psychiatrique. 04/12/06 dans le port de Hamburg: Les Colombiens Wilson O. (35) et Juliano A. (33) sont retrouvés morts asphyxiés dans un conteneur à bananes du cargo "Regal Star". 26/10/06 à Stadelheim: Asseged Adamaso (32), originaire d'Ethiopie se pend en prison avant son expulsion. 05/10/06 à Sachsen: Le réfugié (28) Tchétchène se pend dans le camp de réfugiés. 01/08/06 à Dannenreich dans le Brandenburg: Quatre Vietnamiens meurent dans un accident de voiture lors d'une poursuite avec la police.

La modification de la constitution fondamentale de la République Fédérale d'Allemagne, datant du 1er juillet 1993, est certainement une des causes de ces décès tragiques. Elle a en plus pour conséquence de fragiliser la protection des réfugiés en Allemagne. Cette politique de fermeté à l'égard des demandeurs d'asile et réfugiés politique est encouragée dès novembre 1993 par la mise en vigueur de restrictions supplémentaires comme la loi de régulation de la présence des réfugiés, son durcissement en juin 1997 puis septembre 1998, la nouvelle loi sur l'immigration du 1er janvier 2005 puis les restrictions finales d'août 2007. Ces décisions gouvernementales mettent en évidence la politique de fermeté de ces 15 dernières années appliquée en Allemagne en matière de protection et de contrôle de ses frontières et ce au mépris des droits fondamentaux des réfugiés.

Que l'administration applique les lois et décrets désormais en vigueur, que les autorités répriment toute violation de ceux-ci, est-il néanmoins la justification à l'emploi de méthodes répressives brutales, d'infractions aux lois et d'atteinte aux droits de l'homme et à la dignité humaine? Leur principale objectif est l'exclusion des réfugiés et demandeurs d'asiles en situation irrégulière sur le territoire Allemand, au détriment des valeurs morales. Rappelons que certains expulsés vivaient depuis plus de 15 ans en Allemagne et dans l'attente d'être un jour régularisés.

Les réfugiés politiques et demandeurs d'Asile peuvent se voir refuser et retirer leur permis de séjour après quelques années passées sur le sol allemand. Ils sont, pour une grande majorité, victimes de pressions politiques et menacés par leur pays d'origine mais risquent malgré cela d'être expulsés. De 2004 à 2007, le bureau de l'immigration et des réfugiés a supprimé le droit de résidence en Allemagne à 41 639 demandeurs d'asile pour une totalité de 51 887. En 2007, l'Allemagne enregistrait un total de 19 164 demandes d'asile, soit le nombre le plus faible qu'elle connût depuis 31 ans. Enfin, 304 demandeurs soit 1% de la totalité seront régularisés et 6894 (24%) se verront eux suspendre toute autorisation de rester sur le territoire allemand et par conséquent expulsés en toute légalité selon l'article 60, paragraphe 1 du droit de séjour.

La documentation recense plus de 5000 cas particuliers, victimes du racisme d'état et de la société en général. Les réfugiés qui avaient pour espoir d'être protégés et de vivre en sécurité en Allemagne finissent par empatir de ce système. A l'inverse du nombre de demandes d'asile qui diminuent, celui des incidents recensés dans la documentation reste lui constatant chaque année.

La documentation couvre la période du 01/01/1993 à 31/12/2007

174 réfugiés meurent au cours de leur fuite vers l'Allemagne ou à la frontière Allemande.

130 meurent à la frontière-Est Allemande.

475 réfugiés souffrent de blessures ayant passé, dont 295 ayant franchi la frontière Est-Allemande.

149 réfugiés se suicident en prison, attendant d'être expulsé, ou meurent en fuyant.

56 d'entre eux meurent en camp de réfugiés.

746 réfugiés se mutilent, entament un grève de la faim ou essaient de se suicider par protestation à leur expulsion,

449 se suicident en prison avant leur expulsion.

5 réfugiés meurent au cours de leur expulsion

356 réfugiés sont blessés suite aux traitements inhumains qu'ils subissent lors de leur expulsion.

29 réfugiés meurent dans leur pays d'origine après avoir été expulsés.

441 réfugiés sont à leur retour, victimes de maltraitances et torturés par les autorités de leur pays d'origine,

70 réfugiés disparus suite à leur expulsion.

13 réfugiés meurent lors d'actions policières allemandes

405 réfugiés sont blessés par la police, 129 blessés au cours de leur arrestation.

67 réfugiés meurent suite à l'incendie d'un camp de réfugiés et

744 réfugiés sont grièvement blessés.

14 réfugiés meurent des suites d'une attaque raciste et

719 blessés.

Depuis 1993, 370 réfugiés meurent des conséquences de la politique d'immigration mise en place en Allemagne.

81 personnes décèdent suite à l'incendie criminel du camp de réfugiés dans lequel ils attendaient leur expulsion.

La documentation comprend deux livres. Les deux livres sont estimés à 16 € plus 3,20 € pur les frais d'envoi.

Livre 1 (1993-1999) 6 € 174 pages – Livre 2(2000-2007) 11,40 € 270 pages

et 1.60 € chacun pour les frais de port.